

Cher Client,

R.B BONOMI CRISTOFORO SRL défend la discrétion des données personnelles et garantit à eux la protection nécessaire de chaque événement qu'il puisse les mettre au risque de violation.

Comme prévu par le Règlement de l'union Européen n. 679/2016 ("GDPR", et en particulier à l'art. 13 se munit ici de suite au CLIENT ("Intéressé", les renseignements demandés par la loi relative au traitement des propres données personnelles).

Nous fournissons non seulement l'informatrice pour accomplir aux obligations en matière de protection des données personnelles prévue par le Règlement, UE, 2016/679 ou "Règlement", mais aussi parce que nous croyons que la tutelle des données personnelles soit une valeur fondamentale de notre activité, et du vivre quotidien et nous voulons vous fournir chaque renseignement qu'il puisse vous aider à défendre votre intimité et à contrôler la jouissance qui vient fait de votre données en relation à l'expérience de navigation sur notre site Internet.

## **SECTION I**

### **Qui sommes et quelle donnée nous traitons, (art. 13, 1° comma lett. a, art. 15, lett. b GDPR)**

R.B BONOMI CRISTOFORO SRL, en personne de son Représentant Juridique, avec siège en BOTTICINO SERA, Via CARDUCCI 12/C, ouvre comme Titulaire du traitement y que monsieur MAURO MARINONI est Responsable du Traitement et ils sont associables à l'adresse **info@rbbonomi.com** et il recueille et / ou il reçoit les renseignements qui concernent l'intéressé. Les données traitées sont données considérés "communs" et ils concernent données de l'état civil c'est-à-dire : nom, nom de famille, adresse physique, nationalité, province et commune de résidence, téléphone e/o mobile fixe, fax, code fiscal, adresse et e-mail.

R.B BONOMI CRISTOFORO SRL ne demande pas à l'intéressé de fournir données considérés "spéciaux", c'est-à-dire, selon tout ce qu'a été prévu par le GDPR art. 9, les données personnelles qui révèlent l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, ainsi que données génétiques, données biométriques entendus à identifier de manière univoque une personne physique, données relatifs à la santé ou à la vie sexuelle ou à l'orientation sexuelle de la personne. Dans le cas dans lequel la performance demandée à R.B BONOMI CRISTOFORO SRL exigeait le traitement de telles données, l'intéressé recevra spécial préalablement informative et il sera à Lui demandé de prêter consentement spécial.

## SECTION II

### **Pour quels buts nous nécessite les données de l'intéressé (art. 13, 1° comma GDPR)**

Les données servent au Titulaire pour donner suite à la demande d'inscription de l'état civil et au contrat de fourniture du Produit acheté, gérer et exécuter les demandes de contact transmises par l'intéressé, fournir assistance, accomplir aux obligations que le Titulaire est tenu dans l'activité exercée. En aucun cas R.B. BONOMI CRISTOFORO SRL revend les données personnelles de l'intéressé aux troisièmes personnes ni il les utilise pour buts pas déclarés.

Les données de l'intéressé seront traitées en particulier pour :

#### **a) L'inscription de l'état civil et les demandes de contact et / o de matériel informatif**

Le traitement des données personnelles de l'intéressé arrive pour donner cours aux activités préliminaires et conséquentes à la demande d'inscription de l'état civil, à la gestion des demandes de renseignements et de contact et / ou d'envoi de matériel informatif, ainsi que pour l'accomplissement de toute autre obligation dérivante. Base juridique de tels traitements est l'accomplissement des performances inhérentes à la demande d'inscription, de renseignements et de contact et / ou d'envoi de matériel informatif et le respect des obligations de la loi.

#### **b) La gestion du rapport contractuel**

Le traitement des données personnelles de l'intéressé sont nécessaire pour donner cours aux activités préliminaires et conséquentes à l'acquisition d'un Produit, la gestion de l'ordre relatif, la distribution du Service même et / ou la production et / ou l'envoi du Produit acheté, la facturation relative et la gestion du paiement, le développement des réclamations et / ou des communications au service d'assistance et la distribution de l'assistance même au client au demi des services actifs ( e-mail, téléphone ) la prévention des fraudes, ainsi que l'accomplissement de toute autre obligation dérivante du contrat.

Base juridique de tels traitements est l'accomplissement des performances inhérentes le rapport contractuel et le respect des obligations de la loi.

#### **c) Les activités promotionnelles / communications d'une façon générale sur Produits analogues à ceux-là achetés par l'intéressé, Étant donné (En considérant 47 GDPR)**

Le titulaire du traitement, aussi sans consentement explicite, pourra utiliser les données de contact communiquées par l'intéressé, aux buts de vente directe de propres Produits, de façon limitée au cas dans lequel il s'agit de Produits analogues à cet objet de la vente et rapport contractuel, à moins que l'intéressé ne s'oppose pas explicitement, ou aux buts d'envoi de communications à traves de e-mail.

**d) Les activités de promotion commerciale sur Produits respect différent à ceux-là achetés par l'intéressé.**

En ce qui concerne les buts d'envoi de messages et / ou promotionnels pour but de profilage, les données sont traitées seulement si on a exprimé un consentement spécifique.

Les données personnelles de l'intéressé pourront être aussi traité pour but de promotion commerciale, pour enquêtes et recherches de marché avec soin aux Produits que le Titulaire offre seul si l'intéressé a autorisé le traitement et il ne s'oppose pas à celui-ci.

Ce traitement peut arriver, de manière automatisée, avec les modalités suivantes :

e-mail;

- sms;

- contact téléphonique

Et il peut être déroulé :

1. si l'intéressé n'a pas révoqué son consentement pour la jouissance des données ;
2. si, dans le cas dans lequel le traitement se déroule par contact avec opérateur téléphonique, l'intéressé ne sois pas inscrit au registre des oppositions dont au D.P.R. n. 178/ 2010;

Base juridique de tels traitements est le consentement préalablement prêté par l'intéressé au traitement même qui est révocable librement de l'intéressé et à n'importe quel moment (**consulter Section III**).

**Communication à troisièmes personnes et catégories de destinataires (art. 13, 1° comma GDPR)**

La communication des données personnelles de l'intéressé arrive vis-à-vis de troisièmes principalement et / ou destinataires de laquelle activité est nécessaire pour l'accomplissement des activités inhérentes au rapport instauré et pour répondre aux obligations déterminées de la loi, quel:

CATÉGORIES DE DESTINATAIRES	FINALITE'
Tiers Fournisseurs	Distribution de services (assistance) entretien, remise / envoi produit, distribution de services additionnels, fournisseurs de réseaux et services de communication électronique, connexes à la performance demandé
Instituts de crédit et de payement digital, Instituts bancaires / postaux	Gestion de recettes, paiements, remboursements connexes à la performance contractuelle
Professionnels / conseillers extérieurs et Société de consultation	Accomplissement des obligations d'il lit, exercice des droits, tutelle des droits contractuels, recouvrement du crédit
Administration financière, Organismes publics, Autorité Judiciaire, Autorité de vigilance et contrôle	Accomplissement des obligations d'il lit, défendue des droits ; listes et registres tenus par publiques Autorités ou organismes similaires en base à spécifique normative, en relation à la performance contractuelle
Sujets délégués formellement ou avent titre juridique reconnu	Représentants juridiques, curateurs, tutélaires, etc.

Le Titulaire impose aux troisièmes propres fournisseurs et aux Responsables du traitement le respect de mesures de sûreté égale à celles-là adoptées vis-à-vis de l'intéressé en rétrécissant le périmètre d'action du Responsable aux traitements connexes à la performance demandée.

Le Titulaire ne transfère pas ses données personnelles en pays où n'est pas appliqué, pays extras UE, sauf indications contraires spécifiques pour lesquelles l'intéressé viendrait informé préalablement et si nécessaire viendrait demandé le consentement.

Base juridique de tels traitements est l'accomplissement des performances inhérentes au rapport instauré, le respect d'obligations de la loi et l'intérêt légitime de R.B BONOMI CRISTOFORO SRL à effectuer traitements nécessaires aux tels buts.

### **SECTION III**

**Qu'est-ce qu'il succède dans le cas dans lequel l'intéressé ne fournisse pas ses données identifiées comme nécessaires aux buts de l'exécution de la performance demandée ? (Art. 13, 2° comma, lett. e GDPR)**

La récolte et le traitement des données personnelles est nécessaire pour donner suite aux performances demandées ainsi qu'à la distribution du Service e/o à la fourniture du Produit demandé. Si l'intéressé ne fournit pas les données personnelles expressément prévues comme nécessaires à l'intérieur du formulaire d'ordre ou du formulaire d'inscription, le Titulaire ne pourra pas donner suite aux traitements liés à la gestion des performances et / ou demandés du contrat et des Services / Produit à lui réunis, ni aux accomplissements qui dépendent d'eux.

**Qu'est-ce qu'il succède dans le cas dans lequel l'intéressé ne fournisse pas le consentement au traitement des données personnelles pour les activités de promotion commerciale sur Service/Produits respectifs différents à ceux-là achetés ?**

Dans le cas dans lequel l'intéressé ne prête pas le propre consentement au traitement des données personnelles pour tels buts, ce traitement n'arrivera pas pour les buts mêmes, sans que ceci comporte effets sur la distribution des performances demandées, ni pour celles-là pour lesquelles il a déjà prêté le propre consentement, si demandé.

Dans le cas dans lequel l'intéressé ait prêté le consentement et il fallût le révoquer successivement ou s'opposer au traitement pour activité de promotion commerciale, ses données ne seront plus traitées pour telles activités, sans que ceci comporte conséquences ou effets préjudiciables pour l'intéressé et pour les performances demandées.

**Comment traitons nous les données de l'intéressé ? (art. 32 GDPR)**

Le Titulaire dispose de la jouissance de mesures proportionnées de sûreté afin de préserver la discrétion, l'intégrité et la disponibilité de données personnelles de l'intéressé et il impose aux troisièmes fournisseurs et aux mesures analogues Responsables de sûreté.

### **Où nous traitons les données de l'intéressé**

Les données personnelles de l'intéressé sont conservées en archives en papier, informatiques et télématiques situés en pays en qui est appliqué, pays UE.

### **Bien que temps ils sont conservés les données de l'intéressé ? (art. 13, 2° comma, lett. a GDPR)**

À moins que ceux-ci ne n'exprime pas la propre volonté explicitement de les enlever, les données personnelles de l'intéressé seront conservées jusqu'à que respect ils seront nécessaires aux buts légitimes pour lesquels ils ont été recueillis.

Les données personnelles seront en chaque cas conservé pour l'accomplissement des obligations es aussi fiscaux et comptables, qu'ils restent après la cessation du contrat aussi art. 2220 c.c.) ; pour telles fins le Titulaire conservera seulement les données nécessaires à la poursuite relative.

Ils sont faits tu sauves les cas dans lesquels ils les dussent faire valoir en jugement les droits qui dérivent du contrat et / ou de l'inscription de l'état civil, en ce cas les données personnelles de l'intéressé, le nécessaire pour tels buts sera traité pour le temps indispensable à leur poursuite exclusivement.

### **Quel ce sont les droits de l'intéressé ? (artt. 15 – 20 GDPR)**

L'intéressé a le droit d'obtenir du titulaire du traitement tout ce qu'il suit :

a) la confirmation que sois ou moins en cours un traitement de données personnelles qui le concernent et en tel cas, d'obtenir l'accès aux données personnelles et aux renseignements suivants :

1. les buts du traitement ;
2. les catégories de données personnelles en problème ;
3. les destinataires ou les catégories de destinataires à qui les données personnelles ont été ou ils seront communiquées, en particulier si destinataires de pays troisiemes ou organisations internationales;
4. quand possible, la période de conservation des données personnelles prévue ou, si les critères il n'est pas possible utilisé pour déterminer telle période;
5. l'existence du droit de l'intéressé de demander au titulaire du traitement la rectification ou l'effacement des données personnelles ou la limitation du traitement des données personnelles qui le concernent ou de s'opposer à leur traitement ;
6. le droit de proposer réclamation à une autorité de contrôle ;
7. si les données ne soient pas recueillies près de l'intéressé, tous les renseignements disponibles sur leur origine ;

8. l'existence d'un procès décisionnel automatisé comprise la profilation , et, au moins en tels cas, renseignements significatifs sur la logique utilisée, ainsi que l'importance et les conséquences prévues de tel traitement pour l'intéressé.

9. les garanties proportionnées qu'il fournit le Pays troisième, extras UE ou une organisation internationale à la protection des données éventuellement transférées

b) le droit d'obtenir une copie des données objet personnel de traitement, toujours que tel droit ne nuise pas les droits et les libertés d'autrui ; En cas d'autres copies demandé par l'intéressé, le titulaire du traitement peut débiter une contribution raisonnable basé sur les coûts administratifs.

c) le droit d'obtenir du titulaire du traitement la rectification des données personnelles inexactes qui le concernent sans retard injustifié.

d) le droit d'obtenir du titulaire du traitement l'effacement des données personnelles qui le concernent sans retard injustifié, si les motifs existent prévu par le GDPR à l'art. 17 entre qui, par exemple, dans le cas dans lequel ils ne soient plus nécessaires pour les buts du traitement ou si celui-ci on assume comme délit, et toujours s'ils en existent les conditions prévues pour loi ; et de toute façon si le traitement ne soit pas justifié par un autre motif également légitime ;

e) le droit d'obtenir du titulaire du traitement la limitation du traitement, dans les casuistiques prévues de l'art. 18 du GDPR, par exemple tandis que tu en aies contesté l'exactitude, pour la période nécessaire au Titulaire pour en vérifier le soin. L'intéressé doit être informé, en temps congrus, aussi de quand la période de suspension se soit accomplie ou la cause de la limitation du traitement soit moins venue, et ensuite la limitation même révoquée ;

f) le droit d'obtenir communication du titulaire des destinataires lequel les demandes de rectifications éventuelles ou effacements ou limitations du traitement ont été transmises effectué, sauf que ceci se révèle impossible ou tu implique un effort disproportionné

g) le droit de recevoir dans un format structuré, d'usage commun et lisible de bouton-pression dispositif les données personnelles qui le concernent et le droit de transmettre telles données à un autre titulaire du traitement sans empêchements de la part du titulaire du traitement lequel il les a fournis dans les cas prévus par l'art. 20 du GDPR et le droit d'obtenir la transmission directe des données personnelles d'un titulaire du traitement à l'autre, si techniquement faisable.

Pour caque autre renseignement et de toute façon pour envoyer ta demande tu dois te tourner à l'adresse Titulaire à l'info@rbbonomi.com. Au but de garantir que les droits sur cité ils soient exercés par l'intéressé et pas de terzi n'autorisé pas, le Titulaire pourra demander au même de fournir autres renseignements nécessaires éventuels au but.

**Comment et quand l'intéressé peut s'opposer au traitement des propres données personnelles ? (Art. 21 GDPR)**

Pour motifs relatifs à la situation spéciale de l'intéressé, le même peut toujours s'opposer au traitement des propres données personnelles s'il est fondé sur l'intérêt légitime ou s'il arrive pour activité de promotion commerciale en envoyant la demande à l'adresse Titulaire : [info@rbbonomi.com](mailto:info@rbbonomi.com).

L'intéressé a droit à l'effacement des propres données personnelles si un motif légitime prédominant du respect Titulaire n'existe pas à ce qui a donné origine à la demande, et de toute façon dans le cas dans lequel l'intéressé se soit opposé au traitement pour activité de promotion commerciale.

**À qui il peut proposer réclamation l'intéressé ? (Art. 15 GDPR)**

Faite sauve toute autre action en siège administratif ou judiciaire, l'intéressé peut présenter une réclamation à l'autorité de contrôle compétent sur le territoire Italien, Autorité Garant pour la protection des données personnelles, c'est-à-dire à celle qui déroule ses devoirs et exploite ses pouvoirs dans l'État membre où la violation du GDPR est arrivée.